

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ESOF LOCATRANS »

Siège Anyama, Anyama, Anyama Carrefour Marché  
après Unicafé, Lot 653, Ilot 58

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13/12/2022 reçus par Me N'CHO N. CHRISTOPHE, et enregistrés au CEPICI le 04/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ESOF LOCATRANS »

Objet: La Société a pour objet, en tout pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- Le transport de personnes et de marchandises ;
- La location et vente de véhicules de tous genres, de pièces détachées ;
- Le commerce général de marchandises diverses, de friperie, de quincaillerie ;
- Le Lotissement, la construction, l'achat et la vente de biens immobiliers.
- La promotion immobilière, l'acquisition ou la revente de terrain ; la conception, la construction, l'édification sur ces terrains de tous immeubles à usage industriel ou commercial, de bureaux, d'habitation ou autre, et leur rénovation (par sous-traitance) ;
- L'agriculture, l'achat et la vente de produits agricoles ;
- L'élevage, l'aviculture, la pisciculture ;
- L'import- export ;
- Et Généralement, toutes opérations

commerciales, minières, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Anyama, Anyama, Anyama Carrefour Marché après Unicafé, Lot 653, Ilot 58

Dirigeant(s) M SORO FONAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00387 du 13/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03123/GTCA/RC/2023 du 13/01/2023

